

Compte-rendu de la réunion publique de l'îlot 4 Renouvellement des Conseils de quartier Lundi 23 mai 2022 – Château de Nahuques

Dans le cadre du renouvellement des Conseils de quartier 2022-2025, la 4ème réunion publique s'est déroulée le lundi 23 mai, à 18h30, au château de Nahuques (salle de réception), en présence de Charles Dayot, Maire de Mont de Marsan, de Marie-Christine Bourdieu, adjointe au Maire en charge de la Vie des quartiers, de Nathalie Gass (élue référente) et de Mathis Capdeville (élu suppléant). A noter aussi la présence de Chantal Planchenault, adjointe au Maire.

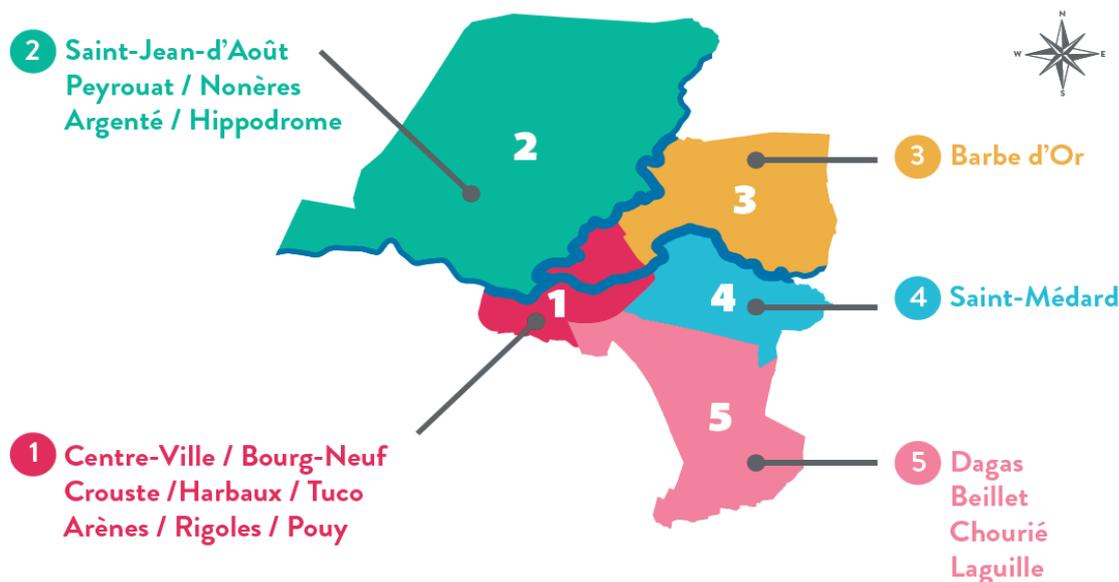
L'objectif de cette rencontre est de présenter les actions menées dans les divers îlots, de répondre aux attentes et interrogations des administrés sur leur quartier, de recueillir les candidatures le soir même pour les nouveaux volontaires, afin de constituer le listing des 11 candidats pour l'îlot 4 relatif à « Saint-Médard ».

Marie-Christine Bourdieu présente résume l'historique des Conseils de quartier, avec une création en 2008, sous Geneviève Darrieussecq, de 9 îlots géographiques à Mont de Marsan. Alain Lafourcade, technicien des Services Techniques et érudit local, a travaillé sur la cartographie initiale, proposant des suggestions pour le périmètre et le découpage du plan global :

- ILOT 1 : CENTRE VILLE
- ILOT 2 : SAINT-JEAN D'AOÛT
- ILOT 3 : PEYROUAT / NONERES / ARGENTE
- ILOT 4 : HIPPODROME
- ILOT 5 : BARBE D'OR
- ILOT 6 : SAINT MEDARD
- ILOT 7 : DAGAS / BEILLET / CHOURIE
- ILOT 8 : BOURG NEUF / CROUSTE
- ILOT 9 : HARBAUX / TUCO / ARENES / RIGOLES / POUY.

La fusion de 9 à 5 îlots a été réfléchi dès 2020 en concertation avec les Conseillers de quartier et les élus, mais retardée en raison du COVID (un peu en sommeil, malgré un suivi quotidien par mail). La durée du mandat au sein des Conseils de quartier est de 3 ans.

Le nouveau plan de redécoupage, qui n'a rien modifié aux frontières de St-Médard, est le suivant :



Marie-Christine Bourdieu convie la Présidente actuelle du Conseil de quartier de St-Médard, Paulette Toesca, à faire un retour sur son expérience.

Deux techniciens présents à cette réunion œuvrent au quotidien pour le suivi des dossiers relatifs aux Conseils de quartier :

- Céline Naulibois (Service Vie des quartiers) : coordonnatrice et assistante communication,
- Jean-Paul Rousset (Pôle technique) : l'homme de terrain.

Les Conseils de quartier disposent d'une enveloppe budgétaire annuelle afin de réaliser des projets d'aménagements et d'amélioration dans leur quartier.

Le budget annuel en investissement est de 100 000 € (suivi : Pôle Technique) ; il sera augmenté à 300 000 € en 2024. Quant à celui de fonctionnement équivalent à 10 000 € (suivi : Service Vie des quartiers).

Place à l'intervention de Pascal Poulet, délégué à la Cohésion police-population. En poste auparavant à Compiègne, réserviste depuis 3 ans de la Police Nationale (payé par l'État), il travaille sur le volet sécurité au quotidien, en lien direct avec la police municipale et la police nationale.

Il fait part de la participation citoyenne, initiée en 2019 lors de la signature d'une convention avec la Ville de Mont de Marsan. Cette démarche génère des solidarités entre les citoyens au sein des quartiers et nécessite une certaine vigilance (faire remonter des informations, les doléances...).

Il rend compte à sa hiérarchie de part sa mission de service public, et fait un bilan en exposant les résultats avec le Maire et les élus. Il a également une réunion mensuelle avec les partenaires. Il règle les problèmes en interne, en apportant des solutions.

Il rappelle l'importance de composer le 17 en cas d'urgence, car les appels sont enregistrés.

L'idée de ce dispositif est d'avoir un référent sécurité, véritable interlocuteur privilégié, dans chacun des 5 îlots montois afin de sensibiliser les habitants à la prévention de la délinquance, à favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité, les élus locaux et la population, à améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Paulette Toesca a noté une recrudescence des cambriolages dans le quartier.

Pascal Poulet recommande de se méfier vis-à-vis des démarcheurs, des personnes mal intentionnées. Il conseille de relever le n° d'immatriculation du véhicule suspect.

Pascal Poulet tiendra des permanences à la rentrée, dans un local mis à disposition par la Municipalité, afin de recevoir les administrés, de répondre à leurs doléances, et de trouver des solutions aux diverses incivilités grâce à une efficacité optimale.

⇒ Contact de Pascal Poulet :

- téléphone portable pro : 07 87 90 77 42
- adresse mail : sp40-deleguecohesion-mont-de-marsan@interieur.gouv.fr

En parallèle, Marie-Christine Bourdieu explique l'utilisation du groupe « WhatsApp »(smartphones) réseau instauré au sein du quartier de St-Jean-d'Août , à l'initiative de Sébastien Dugué.

Marie-Christine Bourdieu poursuit en insistant sur le fait que les Conseils de quartier participent à la vie citoyenne et favorisent le lien social. Ils constituent des relais importants entre les habitants et les élus, en faisant remonter leurs attentes, les remarques positives et les pistes d'amélioration.

Marie-Christine Bourdieu présente le fonctionnement :

15 personnes dans chaque Conseil de quartier :

- * 11 habitants tirés au sort lors de chaque réunion publique
- * 2 personnalités qualifiées nommées par Monsieur le Maire
- * 2 élus (1 référent et 1 suppléant).

Organisation des réunions :

- une réunion mensuelle avec les 15 membres
- une réunion 1 fois / mois avec les présidents des Conseils de quartier (point sur l'actualité de la ville, travaux, animations, agenda, etc) en début de semaine
- une assemblée plénière / an avec l'ensemble des conseils de quartier : point sur les activités et travaux d'aménagement. Ex : Présentation de nouveaux services.
- réunion via les diverses commissions thématiques telles que la « sécurité routière », « cadre de vie », « animations »... Cette dernière est nécessaire à la retranscription du suivi global les événements.

Le recours au n° vert d'« Allô Mairie » mis en place pour le constat d'anomalies sur le domaine public de la ville : trou dans la chaussée, problème d'éclairage public, feu tricolore en panne, branche d'arbre sur la voie publique...

⇒ à signaler dans les meilleurs délais au 0 800 40 10 40 (appel gratuit).

Paulette Toesca énumère les actions réalisées :

- en 2016, aménagement des vergers participatifs : en ce moment, il est possible de cueillir des framboises
- place Galop
- réfection de tout le centre-bourg (suppression des feux)
- achat de radars pédagogiques
- installation de mobilier urbain (bancs, poubelles)
- création des boîtes à livres
- formation sur les moustiques tigre en juillet 2021(théorie et pratique, aux Jardins Familiaux) ; à reconduire en 2022.

Elle poursuit avec les événements organisées en 2022 :

- cueillette des œufs de Pâques le 17 avril au parc Jean Rameau ; à l'origine, les 1ères éditions se sont déroulées à St-Médard
 - Fête des jardins du dimanche 15 mai,
 - Halloween le 31 octobre, à Nahuques,
 - spectacle pour les enfants montois en décembre au théâtre « Le Molière ».
- 2021 a aussi vu l'organisation de diverses animations :
- concours de soupes aux Halles début décembre
 - exposition-vente « Nos quartiers ont du talent » aux Halles en décembre (auparavant, il s'agissait de « Mon quartier a du talent » créé par le Conseil de quartier de St-Médard)
 - goûter pour les personnes du 3ème âge (remplacé par des chocolats offerts).

Paulette Toesca regrette le temps les repas dansants inter-quartiers (avec le Beillet), comme le dernier en 2019.

Les 11 candidats de l'îlot 4 sont :

- **M Bruno MINDE**
- **Mme Paulette TOESCA**
- **M Jean-Guy LABARTHE**
- **Mme Françoise GAUTHIER**
- **Mme Roselyne HERVIAUX**
- **M Dominique TERRADE**
- **Mme Julie PUYSEGUR**
- **Mme Marie-Gloria RECALDE**
- **Mme Caroline BRIQUET**
- **M Gilbert ZANCHETIN**
- **M Daniel ANDRE**

Charles Dayot évoque les divers projets montois en cours :

- **Plaine des Sports Camille Pédarré** (ancienne Plaine des Jeux), aménagée et inaugurée en juin 2021. La passerelle a permis de sécuriser cet accès côté tennis de la Hiroire.
- **Ferme de Fatigue** : résidences dans le bois privé, en face de l'hôtel « Le Renaissance » .
- **îlot Laulom** :
350 questionnaires ont été réalisés. Une équipe d'architectes et de paysagistes travaille sur ce projet d'aménagement en cœur de ville de 7000 m², qui constituera une percée depuis les arènes du Plumaçon (parking gratuit) jusqu'à la place Pancaut, créant une continuité jusqu'aux berges, incluant des mobilités douces. Propositions : végétalisation, culture, jeux pour les enfants (inspiration espagnole).
- **Musée Despiau-Wlérick** : voir m2mag n° 31. Accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), surface d'exposition optimisée, impact pour des séjours touristiques. Durée : 3 ans. Il s'agit d'un des projets phares du mandat.
- **Rue du Maréchal Bosquet** :
le chantier pour la rénovation du CaféMusic' et la création du bassin d'orage (boulangerie Darroux) a débuté (présence d'une grue sur site) ; rencontre avec les commerces sur le secteur (grues visibles sur le chantier, un peu en retard en raison du COVID). Un belvédère trônera avec de la végétation. Difficulté : en zone inondable.
- **Arènes** :
 - les arènes doivent être optimisées et ne pas être le théâtre d'animations uniquement pour les 5 jours des fêtes de la Madeleine (projets culturels avec Philippe de Marnix).
 - le site côté boulo-drome va être aménagé en 2024 : Régie des Fêtes délocalisée, avec WC, salle de réunion, un siège pour la Fédération Française de Course Landaise (qui conserve son local à St-Pierre-du-Mont).
- **Halles** :
ce modèle, qui existe aussi à Dax et Bordeaux par exemple, n'a pas fonctionné à Mont de Marsan, et ce en raison de plusieurs facteurs. Il est judicieux de réfléchir à une activité hybride au sein de ce bâtiment emblématique (culture à l'étude, sous le théâtre Le Molière).
- **Nouvelles-Galleries** :
constat : manque de chambres et de logements étudiants (on en compte 1700 à Mont de Marsan) en centre-ville.
 - îlot Cazaillas
 - Galleries : elles ont coûté 500 000 € aux contribuables. 2 problématiques en cours freinent le projet :
 - un recours des hôteliers montois (retard),
 - les Bâtiments de France (ALTAÉ / Bernadet) qui doivent être en adéquation avec l'ABE (patrimoine) pour déposer un permis de construire ; une veille est assurée par les services de la Ville pour contrôler les 3 maisons
 - le projet « Clairsienne », prévu pour la fin de l'année.Une demande de subventions va être effectuée dans le cadre du projet « Action cœur de ville ».
- **Ancien Tribunal** :
ce bien appartient au Conseil Départemental des Landes. Charles Dayot s'est entretenu avec Xavier Fortinon à ce propos. Il est impossible de détruire le bâtiment, occupant un angle de rues en « L ».

- **Station d'épuration de Jouanas :**
20 millions d'investissement dans ce site moderne. Des visites et des inaugurations sont prévues. Traitement prévu pour 55 000 personnes. Bonus : la méthanisation (réseau de gaz).
- **Maison du parc :**
animations de sensibilisation pour les scolaires, expositions tout public, polinarium sentinelle, rucher, valorisation des sites du Parc Naturel Urbain (PNU), mise à disposition pour les associations, etc. Cette maison située place Francis Planté sera inaugurée le samedi 11 juin prochain.
- **Maison de l'eau :**
la Régie de l'eau va déménager fin mai au 7 place Francis Planté, côté DDJS. Ce site sera dédié aux animations pour les scolaires, et comportera une salle de réunion.
- **Aménagement de l'Avenue de Sabres et de l'Avenue Henri Farbos (entrée Nord) :**
Des travaux sont en cours, avec 3 phases. Sens unique prévu au niveau de l'église de St-Jean-d'Août.
- **Hippodrome :**
nouvelle structure modernisée (site de paris PMU). Les réunions gratuites sont à découvrir dans ce cadre rénové.
- **Géothermie :**
sur la zone au niveau du « carré », face au funérarium, un appel à projets a été lancé pour des producteurs. A noter : si des arbres sont arrachés, ils seront replantés.
- **Boulevard d'Alingsåas et boulevard de Villeneuve :** sur les axes verts, les panneaux publicitaires 4x3 sont peu à peu supprimés.
- **Stade de Harbaux :** installation d'un anneau cyclable pour 2023, qui coïncide avec la date anniversaire de la victoire du montois Luis Ocaña. La Ville de Mont de Marsan a également candidaté pour être ville-départ du Tour de France (réponse : octobre-novembre).
- **BA 118 :**
secteur très important, fleuron de Mont de Marsan (rafales), avec 3500 personnes qui possèdent un pouvoir d'achat non négligeable.
- **Fêtes de la Madeleine :**
celles-ci se dérouleront du 20 au 24 juillet, sur un format identique à celui de 2019 : programme complet avec la cavalcade de chars fleuris, spectacles taurins, fête foraine, fête dans les rues avec une sécurité accrue. Une vigilance sera apportée avant tout sur l'alcool consommé par des jeunes en dehors des fêtes. Des échanges ont eu lieu avec la nouvelle préfète. Le camping pour les festayres sera situé à Nahuques. Des navettes seront mises en place dans les quartiers (voir plan de circulation prévu à cet effet).
- **Conservation du bureau de poste de St-Jean-d'Août :**
après des négociations acharnées, M. le Maire a permis de garder le bureau ouvert. Ce dernier n'avait pas eu d'information quant à sa fermeture. Il est vital de conserver ce rôle de service public. Ce n'est pas la fréquentation qui était analysée, mais plutôt les opérations.
- **Centre hospitalier intercommunal, avec 2 axes forts :** le changement de sens de circulation entre les avenues du Maréchal Foch et Pasteur (l'avenue Pierre de Coubertin étant supprimée), et la création d'un parking payant de 450 places, au niveau de l'ancien vélodrome Loustau (gratuit les jours de matches de rugby), avec 2 accès depuis le boulevard St-Médard. La sortie s'effectue rue du Général Lobit. L'entrée du centre hospitalier sera donc

déplacée. Un parvis (ou une placette) avec un aménagement végétal est envisagé. Quant à l'accès aux urgences, il reste inchangé.

- travail effectué sur le revêtement insonorisé (comme avant le Palais de Justice)

- **poumons verts à entretenir** : parc Jean Rameau, parc animalier de Nahuques, parc Étienne Lacaze.

- **Hall de Nahuques** : ce lieu nécessite des transformations, à envisager ultérieurement.

Côté animations montoises, la Brocante ou « Fête des Brocs » (comme à Port-de-Lanne) se déroulera durant le week-end de Pentecôte, au parc Jean Rameau ; « Mont2Livres » aura lieu fin août.

La parole est donnée à l'assistance pour des questions et remarques diverses :

- avec la densification de la population évoquée précédemment, existe-t-il le même régime d'entretien, car il semblerait qu'un décalage soit notable ?
Carrefour rue du Marensin et lotissement Majot, derrière Nahuques. Nids de poules : à voir.
Charles Dayot fait remarquer que Mont de Marsan compte 180 kms de voirie, comme à Pau.
Il existe une continuité des services.
- Avenue du Vignau ? (Julie Puysegur)
Cette réfection, incluse dans le PPI, est prévue pour 2023.
- N° 10, Avenue Maurice Galop : cette partie a été refaite, mais on note toujours la présence de trous. Pour cette demande, il faut appeler le N° vert gratuit 0 800 40 10 40.
- Avenue de Mazerolles :
* à voir et à nettoyer : égouts, avaloirs (l'herbe pousse à travers les grilles).
* dos d'âne : chicane à voir ?
- Chantal Planchenault fait un zoom sur l'éclairage public de la ville :
jusqu'à présent, il s'agissait d'un éclairage au mercure polluant et à forte consommation d'énergie. Un chantier de rénovation de 6 millions est entrepris, étalé sur 6 ans, soit la durée du mandat, à raison d'1 million par an. 70 % des lampadaires seront remplacés petit à petit par des points d'éclairage à leds, moins énergivores. Exemples dans les quartiers : St-Médard, Beillet, Chourié, Couturelles.
- Julie Puysegur évoque le boulevard Daraignez, allumé en continu, de jour comme de nuit, devant sa maison.
- N° 7, Rue des Droits de l'Homme : (Midou, Plaine des Sports, vers le centre équestre)
Une habitante signale le manque d'entretien au rond-point communal. Elle s'en occupe (arrosage, enlèvement des ronces...). Elle mentionne l'envoi d'un mail à Marie-Christine Bourdieu.
⇒ arrosage à voir. Passage de la citerne ? Marie-Christine Bourdieu et Thierry Couralet vont passer voir sur site.
- Paulette Toesca raconte sa balade avec un greeter, Jean-Pierre Ducasse, natif de ce quartier. Elle cite l'endroit où se trouvait le bi-cross auparavant. Faut-il tout raser ou aménager ? Il faudra sécuriser ce site.
- Avenue Jean Dupouy :
passage incessant de véhicules. Un report est envisagé pour la modification de l'avenue du Midou. Des coussins berlinois ont été installés, mais cela n'a pas été efficace.

- Constat : 39 logements vont être construits vers chez Baptistan, derrière l'étang.
- Rue du Lieutenant Lumo: passage protégé pour accéder au passage électrique (panneau). Les véhicules roulent très vite pour aller à la déchetterie. Ralentissement ?
- Au pont : barrière (accident) depuis 3 ans. Sécurité ?

A l'issue de la réunion publique, un pot convivial est servi pour tous les participants, permettant d'échanger ensemble.

Fin de la réunion : 20h00